

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

6 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Masson Antoine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Parmi les thèmes à aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les apports critiques de la psychanalyse concernant l'établissement des faits, depuis le texte de Freud en 1906 jusqu'à la pensée des différences et nouages entre réalité interne et externe, construction psychique, réel, vérité, fantasme. • L'analyse métapsychologique du crime et du criminel. • L'étude de causalité complexe entre le crime et les avatars oedipiens et narcissiques. • L'étude des notions de « crime paranoïaque » et de « crime pervers ». • L'étude des troubles du caractère, « exceptions », « criminel par sentiment de culpabilité ». • La compréhension de la « compulsion d'aveu », et l'étude des dynamiques psychiques s'établissant entre le criminel et ses juges. • Les tendances criminelles chez les enfants normaux et le crime dans les sociétés primitives. • La dynamique psychique du passage à l'acte, ses déterminants inconscients. • Les modes d'articulation entre le discours psychanalytique, le discours juridique et les autres discours des sciences humaines. • Les éclairages psychanalytiques des ressorts psychiques inconscients à l'oeuvre sur les différentes scènes du système pénal (procédure pénale, sanction, contrainte)
Acquis d'apprentissage	<p>L'étudiant sera en mesure d'appréhender de manière critique la littérature psychanalytique, les fondements théoriques des pratiques inspirées par la psychanalyse. Cet objectif principal implique de pouvoir saisir et déployer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la place du crime (symbolique) au fondement de conception freudienne du psychisme ; • la manière dont la psychanalyse (avec l'hypothèse de l'inconscient) a transformé et enrichi la conception anthropologique en général et en particulier l'anthropologie du crime et de la sanction ; • les différentes lectures psychanalytiques du crime et/ou du criminel, en outre le rapport entre crime et les organisations psychiques ; • les différentes lectures psychanalytiques de la réaction au crime tant au niveau de la psychologie collective que chez les juges et autres intervenants impliqués dans le système pénal et l'administration des preuves ; • les débats, entre psychanalystes et entre les psychanalystes et autres disciplines, quant à la nature même et la portée de l'apport spécifique de la psychanalyse à la criminologie ; • les enjeux épistémologiques de la recherche en psychanalyse, la rigueur de la méthode visant à saisir une singularité psychique, les exigences de la démarche clinique, tout en saisissant du même coup les limites afin d'éviter les interprétations sauvages ainsi que les extrapolations et généralisations abusives ; • les débats éthiques qui ont traversé les différents courants de la psychanalyse dans son contact avec la criminologie (liberté, responsabilité et inconscient...), les éléments de réponse mais aussi les questions controversées et les problèmes encore en suspens ; • le retentissement des apports de la psychanalyse (influences, emprunts, oppositions...) dans d'autres disciplines : psychiatrie, psychologie, sciences de l'éducation, anthropologie, politique criminelle, histoire, philosophie, littérature, art, etc. <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen oral</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les objectifs seront réalisés par le biais de lectures et commentaires de textes ayant marqué l'implication de la psychanalyse dans le champ de la criminologie, depuis les premiers fondements freudiens jusqu'à la période contemporaine, en passant par la réinterprétation des textes freudiens à partir de l'anthropologie structurale, de la linguistique et de la topologie. Il s'agira de retracer l'évolution des découvertes et des innovations conceptuelles au fil de l'histoire des courants psychanalytiques en prenant appui sur la lecture des textes les plus représentatifs et sur l'étude d'exposés de cas disponibles dans la littérature ; d'interroger du même coup l'implication active de la psychanalyse dans la transformation des savoirs et des pratiques.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ECRI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108	